

Première Organisation Syndicale dans le Calvados

# Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques Section du Calvados

#### **PERMANENCE:**

7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex 3<sup>ème</sup> étage – Porte 318

fo.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr

02.31.38.34.61 06.34.56.51.35

# CTL du 14 octobre 2021 : liminaire

#### Monsieur le Président

Les effets dévastateurs de la première vague auront à peine eu le temps d'émerger que la deuxième vague du NRP est déjà en route : des restructurations et réorganisations précipitées pour tenir le calendrier convenu avec la DG car, comme par un pur hasard sans doute, toutes les directions locales lancent le CTL sur la 2<sup>e</sup> vague du NRP dans le même timing. Pour exemple un SGC de Trouville pas encore installé et déjà plus que fragilisé, tout cela pour faire face aux suppressions d'emplois et au constat amer que les agents déboussolés ne se reconnaissent plus dans les organisations mises en place !

Monsieur le Président, existe-t-il un vaccin pour éradiquer cette épidémie ?

Pour la Direction Générale, il faut aller vite, sans tenir compte des impératifs techniques, des problèmes engendrés...et d'une certaine crise sanitaire, qui a pourtant bouleversé notre quotidien. Jamais elle n'a pris le temps d'analyser les conséquences de sa politique en termes d'emplois et d'organisation du réseau.

La réalité du terrain est tout autre avec toujours plus de pression ressentie pour les agents dans leurs tâches quotidiennes et des applications dont l'indisponibilité récurrente est source de stress et empêche les agents de travailler.

## Notre position concernant le NRP reste inchangée!

**FO-DGFIP CALVADOS** reste fermement opposé à cette géographie tellement revisitée qu'elle en perd tout son sens dans l'exercice de nos missions! Le NRP est pensé par des personnes qui n'ont aucune difficulté dans l'utilisation d'internet ou pour s'approprier les nouvelles technologies, qui n'ont aucun souci de déplacements et qui vivent tous dans les métropoles. Cette réforme est la négation de la ruralité et de la réalité du terrain. Elle constitue un contre-exemple de l'aménagement du territoire en concentrant l'offre de services dans les villes.

Les élus seront victimes de cette réforme car ils perdent le conseil et la relation de proximité accessibles à tout moment. D'ailleurs bon nombre d'entre eux ont émis des avis défavorables à la mise en place de ce prétendu Nouveau Réseau de Proximité!

**FO-DGFIP** réitère son opposition à la séparation de la gestion et du conseil. Cette scission des missions est une aberration car toute démarche de conseil s'appuie de façon contemporaine sur la réalisation d'actes de gestion. Le conseiller est entre le marteau de l'administration et l'enclume de l'élu. Une fois passé l'effet d'annonce, les collectivités auront à leur charge de financer les points de contacts, les charges locatives, le téléphone... Encore une fois, l'État se désengage des territoires et aux collectivités locales de mettre la main au porte-feuille si elles veulent des services pour leurs administrés.

A cela s'ajoute l'annonce brutale faite par le Directeur Général le 6 septembre dernier de la fin programmée du régime de responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics, en l'absence totale de communication avec les organisations syndicales.



Les agents sont contraints à de la mobilité géographique et/ou fonctionnelle. Cela impacte toute l'organisation de leur vie personnelle et en plus ajoute des frais supplémentaires de déplacement et génère des risques routiers liés à la fatigue de ces déplacements .

Mais quel est le but de cette réforme mortifère sinon à démotiver les agents et à nuire à l'efficacité de leur travail ? A démontrer qu'ils sont inutiles ?

La loi de transformation de la fonction publique enfonce le clou en donnant la possibilité d'engager des contractuels et met en place la rupture conventionnelle destinée à licencier des agents titulaires qui doivent signer sans visibilité sur le montant de l'indemnité qui leur sera versée.

Alors que le réseau de la DGFiP se réduit comme peau de chagrin en termes d'effectifs, avec des agents contraints de travailler de plus en plus loin de leurs résidences, ils sont désormais obligés de se déplacer avec tout leur bureau dans le sac à dos. Le NRP ne répond qu'à un seul dogme : celui de la restriction des coûts budgétaires que nous condamnons car FO est attachée à un service public de pleine compétence et de qualité, socle d'une République présente sur tout le territoire pour tous les citoyens.

Dans ce contexte, le développement du télétravail depuis la pandémie et du travail à distance ne constitue qu'un pis aller pour les agents visés par la fermeture de leurs services. En d'autres termes, pour l'administration, télétravail et travail à distance doivent aider à faire passer la pilule du NRP!

Cette logique de « détricotage » du réseau s'accompagne d'une précarisation du statut des agents de la DGFIP. L'article trois du statut général des fonctionnaires prévoit que, pour un emploi civil permanent, il faut recruter un fonctionnaire. Cependant, depuis la loi de transformation de la fonction publique du 06 août 2019, l'administration ne se gêne pas, comme on peut le constater dans le Calvados comme ailleurs, pour recruter, sur toutes les catégories, des contractuels à la place de fonctionnaires statutaires payés de surcroît moins cher.

Pour justifier sa réforme, l'État s'appuie sur le développement des maisons de service au public, Maisons France Service ou Espaces France service, les intitulés changeant en permanence. Dans le Calvados, cela s'appelle Point info 14. Le conseil départemental ayant développé depuis longtemps le principe, anticipant ainsi l'abandon de l'État pour les secteurs ruraux, vous ajoutez au discours national, un second mensonge, en prétendant développer le service public partout dans le département alors que le bilan se solde par la seule fermeture des sites des Finances Publiques. Second mensonge car le premier est de prétendre répondre aux besoins des usagers grâce à ces seules maisons de service au public. Celles-ci, vous le savez sans avoir le courage de l'avouer, ne répondent pas aux réels besoins des usagers. Dans ces espaces, l'usager se verra proposer une aide pour utiliser le numérique ou sera orienté vers des plate-formes téléphoniques impersonnelles et généralistes. Les agents d'accueil présents dans ces maisons ne feront jamais le travail accompli par les agents des Finances Publiques qui ont été formés pour cela. Les maisons de service au public se résument tout au plus à un accueil primaire, dégradé.

Certes, vous vous enorgueillissez que les élus signent les chartes avec la DGFiP. Selon vous, ils nous tiendraient un discours et signeraient ensuite des deux mains, conquis par vos arguments. Personne pour autant n'est dupe, ni les agents, ni les organisations syndicales : ce n'est pas par adhésion aux restructurations de la DGFiP ni parce qu'ils pensent qu'ils y gagneront un meilleur service pour leurs populations mais seulement parce qu'ils sont bien acculés et cherchent à suppléer l'État qui se désengage.

## Et que dire des conséquences sur les agents de la DDFIP du Calvados ?

Les différents documents présentés ce jour et qui sont très certainement les mêmes que ceux que vous avez présenté au Préfet et aux élus travestissent la réalité. Les calibrages en personnel des services sont faussés car vous taisez la réalité du déroulement des opérations. Vous savez que les chiffres seront soumis au couperet des nouvelles suppressions d'emplois qui tomberont tout juste trois mois après. Produisez-nous , produisez aux agents les véritables chiffres, annoncez combien ils seront réellement au 1<sup>er</sup> septembre 2022 pour tenter d'accomplir leur mission. Le scénario bien huilé est le même chaque année. Vous regroupez les services et vous



supprimez ensuite les emplois. Bien sûr, vous vous défendrez en nous disant que vous n'avez pas la main sur ces suppressions d'emplois. Petit rappel malgré tout : 29 emplois supprimés en 2016, 22 en 2017, 23 en 2018, 23 en 2019, 18 en 2020, 23 en 2021. Ce sont 138 emplois supprimés en seulement 6 exercices. Alors vous n'avez pas la main mais la régularité de ces suppressions pourrait vous conduire à avoir un discours sincère et ce n'est pas le cas.

Les représentants FO-DGFiP pensent quant à eux qu'il serait temps de calibrer les emplois en fonction des besoins réels des agents. Nos missions sont suffisamment essentielles et la crise sanitaire l'a magistralement démontré pour que l'on donne enfin aux agents de la DGFiP les moyens d'accomplir dans les meilleures conditions leurs missions. Pour illustrer , le SGC de Bayeux gèrera 119 budgets en plus, celui de Lisieux, 24 en plus, Trouville 107 en plus, Vire 26, le SGC de Mondeville 71 et Caen municipale qui devait rester une Trésorerie et devient subitement un SGC, 14 budgets de plus. Un mot sur Trouville où le tableau des effectifs est faux puisque les effectifs actuels additionnés sont de 14 alors qu'ils sont en réalité de 15. Ils passeront à 14 mais nous verrons plus loin que la vérité est toute autre. Trouville absorbe des collectivités de la Trésorerie de Beuzeville dans l'Eure. Entre ces deux trésoreries se trouvent des agents. En particulier, nous avons un cas très complexe sur la table. Une collègue, agent C, affectée ALD dans l'Eure, et en poste à Beuzeville, habite dans le calvados. Elle aurait souhaité rejoindre Trouville. Mère de deux jeunes enfants, son conjoint travaille au Havre, il lui est royalement proposé de rejoindre les Andelys, de l'autre côté du département de l'Eure, l'éloignant ainsi de 90 kilomètres supplémentaires. Elle n'a pas de priorité suite à restructuration (car ALD), et il lui est proposé, dans un premier temps, du travail à distance. Où se trouve la petite parcelle d'humanité dans cette restructuration. Là encore, vous nous direz que vous n'y pouvez rien!

Comme vous en êtes informé, les risques psychosociaux sont mis en avant dans le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et démontrent que le mal être des agents n'est pas lié comme vous l'affirmez à la seule petite taille des structures, ce qui justifierait leur regroupement et que vous appelez pernicieusement « RENFORCEMENT ». Ce vocable est intolérable, il sert juste à la plaquette publicitaire que vous vendez aux élus.

Le sentiment d'isolement des agents est présent dans toutes les structures et se traduit par un manque de pilotage et de soutien. Cela ressort de façon aiguë dans un SGC, 2 SIE et 1 SIP CDIF du département

Attardons nous sur Trouville encore. Le DUERP laisse apparaître un malaise profond plus particulièrement sur les exigences de travail. Nous arrivons ainsi à un risque A, intolérable qui réclame des mesures urgentes. Lors de la dernière réunion du DUERP, le débat a été riche et pour FO nous avons insisté fortement sur l'obligation d'associer la situation de la trésorerie de Trouville à l'antenne de Honfleur pour comprendre l'ampleur du malaise. La situation en terme d'effectifs est déjà catastrophique, Honfleur n'a plus que 2 agents alors que le TAGERFIP au 1<sup>er</sup> janvier 2021 comprenait encore 9 personnes. Trouville a subi un turn over des effectifs impressionnant. Il a fallu former des agents qui sont partis, remplacés par d'autres agents non formés, pendant que les piliers du poste partaient tour à tour en retraite. Comment pensez vous pouvoir améliorer la situation avec un tel accroissement des charges ? En tant que directeur, vous êtes responsable ! Au passage, le tableau des charges est surprenant puisque les recettes sont inscrites en négatif pour l'EPS Cote fleurie et les dépenses en positif.

Les représentants FO-DGFiP souhaitent dénoncer encore la méthode que vous utilisez pour arriver à vos fins. Vous achetez les agents dont le service est supprimé en leur promettant le maintien sur leur structure en négation complète avec l'impact sur la santé psychologique de l'ensemble des agents. Cette gestion RH catastrophique est une bombe à retardement et constitue une aberration. Il n'y a plus de cohésion dans nos services. Vous agissez avec les agents comme vous agissez avec les élus. Avec mépris. Sauf que là, vous en êtes redevable. Personne ne sait plus où il est et qui le pilote!

Faites remonter en tant que Directeur Départemental du Calvados, à la DG les vrais besoins des agents plutôt que d'appliquer sans état d'âme les directives de Bercy. Qu'avez-vous à perdre ? Les agents eux, auraient tout à gagner



Alors que la DGFiP a entamé des négociations avec les organisations syndicales pour financer des actions en faveur de la qualité de vie au travail, comportant comme thèmes notamment, la démarche écoresponsable, la responsabilité sociale de la DGFiP et le cadre de vie au travail, les agents de Condé sur Noireau à titre d'exemple devront faire 52 kilomètres de plus par jour. Quid des dépenses en carburant supplémentaires pour les agents et quid du temps perdu sur la route et des risques routiers inhérents. Les agents de Condé ont-ils déjà roulé en ZOE ? En vous rendant sur le site Ulysse 14, vous comprendrez mieux l'ironie de cette question.

Quid encore des usagers qui grâce au « RENFORCEMENT3 de Bayeux devront faire 33 km supplémentaires depuis Isigny? Ou aller vers Caen lorsque le secteur hôpital sera parti à Caen. Vous ne voulez pas le voir, mais cela va dans tous les sens, c'est une véritable explosion!

Nous connaissons déjà votre réponse sur ces points. Aux agents vous vanterez le télétravail ou le travail à distance dans les petites salles de coworking que vous aménagez sur les ruines des sites que vous dépouillez ou sur les chaises que vous avez vidées de leurs agents.

Grâce aux moyens modernes de paiement vous proposerez du rêve aux usagers, vous les orienterez vers un service low-cost, les maisons France service pour obtenir peut-être un renseignement s'ils ont la chance de tomber sur un agent de la DGFiP présent ce jour là pour une permanence ou un poste en libre service. Le rêve se transformera très vite en cauchemar.

Vous oubliez trop souvent que le tout numérique n'est pas à la portée de tous et que même à la DGFiP lors des confinements successifs et de la mise en télétravail forcé, la DGFiP n'était elle-même pas en capacité de répondre à la situation faute de matériels et à cause de problèmes techniques.

Autre sujet d'indignation lié au point précédent : le calcul des charges. Les charges comme vous les présentez biaisent la réalité et permettent juste d'aller dans le sens de la commande de Bercy. C'est le constat quotidien des agents. On ne peut pas additionner des pommes et des poires. C'est pourtant l'exercice absurde auquel vous vous livrez en additionnant les budgets des collectivités notamment pour justifier la répartition à la baisse des effectifs. Aucun budget n'est comparable mais chaque budget, aussi petit soit-il, nécessite une part de travail irréductible. Tout comme en matière de comptabilité publique, les budgets répondent au principe de sincérité, les restructurations devraient répondre à ce même principe. Or les chiffres de charges, en SIP, en SIE, en SPF ou en trésorerie ne sont que des statistiques. L'interprétation que vous en faites nous amène, à juste titre, à douter car ces statistiques ne disent rien de l'exhaustivité des tâches, ne jugent pas de la cohérence par rapport aux disparités locales à la sociologie et à la diversité des enjeux économiques. Rien dans vos statistiques de charges ne répond à la nécessaire exigence de transparence et de sincérité. Vous créez des monstres ingérables comme au SIP de Caen Nord qui absorbera sans recul le SIP de Caen Ouest après avoir avalé le recouvrement des trésoreries en périphérie. La digestion risque d'être très difficile, mais ce sont les agents qui vont ruminer.

A l'heure où la direction générale lance dans le cadre de la loi de transformation de la fonction publique une négociation sur la reconnaissance de l'engagement professionnel des personnels de la DGFiP, la poursuite de la mise en place à marche forcée du NRP fait fi du professionnalisme et de la spécificité du travail des agents et démontre, à l'évidence que les agents ne sont que des chiffres sur une ligne budgétaire. Il y a loin de la coupe aux lèvres. Les beaux discours ne sont pas suivis d'effet!

Vous créez le manque monsieur le Président pour justifier votre projet. En tant que directeur, vous avez votre responsabilité!

FO DGFIP Calvados revendique le retrait pur et simple du NRP, l'arrêt des suppressions d'emplois, des restructurations et fermetures de sites et le maintien de toutes les missions ainsi que de l'ensemble des services avec l'attribution des moyens en personnel.

Les représentants FO-DGFiP ne discuteront donc pas la longueur de la chaîne ou le poids du boulet et voteront « CONTRE » votre projet mortifère.

